

Cher(e)s collègues

La NAO 2023 va bientôt débuter. Il nous semble important de vous présenter notre état d'esprit et nos attentes sur cette négociation dans un contexte économique difficile.

Des NAO passées en peau de chagrin

La NAO est un exercice obligatoire annuel. La direction vient avec des propositions qui se décomposent généralement en 2 parties : une enveloppe de mesures générales et une enveloppe pour les avancements individuels.

Depuis des années, nous estimons que ces enveloppes sont globalement **TRES** insuffisantes :

- Les montants accordés sont trop bas compte tenu du contexte économique et de l'inflation. NAO après NAO, notre pouvoir d'achat s'érode par rapport à l'évolution des prix.
- Les enveloppes générales se composent trop souvent de *primettes*. Seule une augmentation de salaire permet de capitaliser et de limiter l'érosion.
- Les mesures générales sont loin de s'appliquer à toutes les tranches de revenus du personnel éligible (classe 3 à 7).

Respect de la communauté de travail

L'UNSA veille à revendiquer et à défendre des mesures applicables à **TOUS** les salariés (hors cadres de direction qui bénéficient d'un accord spécifique). Bien évidemment, les salaires les plus modestes qui subissent la crise plus durement doivent davantage être accompagnés.

Néanmoins dans le contexte inflationniste actuel, il n'est pas concevable qu'une catégorie du personnel ne bénéficie pas de mesures d'augmentation collective.

Il s'agit d'une mesure d'équité de base.

Les personnels s'inscrivant dans une tranche de salaire dite « supérieure » contribuent aussi à la richesse de l'entreprise. Leur parcours professionnels doivent être respectés. L'érosion de leurs revenus s'appliquant aussi à pour eux.

Il est inique de la part de la direction d'opposer entre eux les personnels.

Il n'y a qu'une seule communauté de travail qui mérite dans sa globalité d'être associée aux mesures d'augmentation générales.

La direction se revendique d'une fibre sociale qui est un leurre :

Exclure une catégorie du personnel de toute augmentation, a pour seul but de justifier la faible augmentation des autres catégories.

Les faiblesses de la NAO 2022 (rattrapage compris) conjuguées à une inflation record vont imposer de véritables mesures significatives sur nos salaires.

Nous aurons l'occasion très prochainement de revenir vers vous pour vous exposer avec détails nos propositions.

Il est cependant acquis que l'UNSA n'acceptera aucune NAO 2023 sans une augmentation générale appliquée à TOUT le personnel classé.

PARIS

BRIGITTE.STASZEWSKI@CNP.FR - 06 32 55 24 35

PHILIPPE.JOLY@CNP.FR - 06 80 68 93 19

STÉPHANE.JOUAN@CNP.FR - 01 42 18 95 85

SOPHIE.HURON@CNP.FR

AURELIE.BRAVIN@CNP.FR

VICTOR.DELGADO@CNP.FR

ANGERS

SEBASTIEN.MASSET@CNP.FR - 06 73 59 41 80

MELINA.LAMBERT@CNP.FR

PAULO.PAIS-CARLOTA@CNP.FR - 06 08 40 90 91